

MOTOCROSS

REGLEMENT PARTICULIER 2026 COUPES DE FRANCE MIX NATIONAUX



MOTO-CLUB: Hautes Vallées C2567
E-MAIL: mc.hautesvallees@icloud.com
TÉLÉPHONE: 07 82 96 14 62
ORGANISATEUR TECHNIQUE: DE CLERCQ Olivier

N° D'ÉPREUVE FFM: 315
DATE: 17/05/2026
LIEU: Crisolles (60)

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 / ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 / LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	MALEZE Pascal	Licence	016268
Délégué FFM	GEUDON Marc	Licence	029282
Membre du Jury	NUNC Christophe	Licence	016290
Membre du Jury	STADLER Patrick	Licence	022554
Commissaire technique responsable	GAILLARD Jacky	Licence	036044
Responsable du chronométrage	FFM	Licence	

ARTICLE 3 / DÉTAIL DES CATÉGORIES

Seules la (les) catégorie(s) dont la case est cochée est (sont) prévue(s) sur l'épreuve.



MOTOCROSS NATIONAL 125

MOTOCROSS NATIONAL 250

MOTOCROSS NATIONAL 450

DÉLÈGUE FFM	Marc GUEDON - Licence 029982	Patrick MALRIC - Licence 016304	L. QUINCE-LEGER (016304) et B. BLAUDY (069604)
ÂGE MINIMUM	18 ANS (dans l'année)	13 ANS (en 125) / 15 ANS (en 250)	15 ANS
LICENCES	PILOTES TITULAIRES D'UNE LICENCE DÉLIVRÉE PAR LA FFM (INTÉRIEUR / LIT / INT / NCC)		
CYLINDRÉES	125 CC 2T	CLASSE 2 ET 250 CC 2T	CLASSES 3 ET 4
PLAQUES ET NUMÉROS	125	CLASSE 2 250 250 CC 2T 250	450

ARTICLE 4 | CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Contrôle administratif :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter

- sa licence FFM ;
- son CASM.

Contrôle technique :

Dans le cadre des vérifications techniques, chaque participant devra présenter

- sa (ses) machine(s) ;
- son équipement **obligatoire** : casque homologué aux normes FIM, vêtement de protection, pantalon, gants, bottes de cuir, protection dorsale et pectorale

Les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM, en refusant le marquage de la machine

ARTICLE 5 | RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée

ARTICLE 6 | MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical **Dr Raynaud**

Nombre de secouristes **16**

Hôpital le plus proche **Noyon**

Nombre d'ambulance(s) **2**

Temps de trajet (en min) **5mn**

ARTICLE 7 | LE SITE DE PRATIQUE

Accès :

Nom du site **Circuit du cul de l'enfer**

Adresse **60400 Crisolles**

Caractéristiques :

Longueur du circuit **1450m**

Largeur minimum de la piste **6m**

Largeur de la grille **32m**

Longueur de la ligne droite de départ **60m**

Nombre d'OCP* **16**

*Officiels Commissaires de Piste

CAPACITÉ MOTO

Pendant les essais **45**

En manche **45**



- **Rappel** : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTOCLUB

DATE

26/01/26

MOTOCYCLISTE
FÉDÉRATION FRANÇAISE
MOTOCYCLISTE
des Hautes Vallées
2 place de la Mairie
60400 CRISOLLES
Affiliation : 2567
mc.hautevallees@cloud.com

VISA DE LA LIGUE

DATE

26/01/2026

LIGUE MOTOCYCLISTE HAUTS DE FRANCE
3 Bis, Rue du Marais
02880 Cuffies
Tél : 03-23-76-21-47
liguemotocycliste.hautsdefrance@orange.fr

VISA DE LA FFM

DATE

16/02/2026

NUMÉRO

26/0155

MOTO
FÉDÉRATION
FRANÇAISE

74 Avenue Parmentier
75011 PARIS
01 49 23 77 00
ffm@fifmoto.org
ffmoto.org

MOTOCROSS

HORAIRES PREVISIONNELS*

*sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

MOTO-CLUB : HAUTES VALLEES

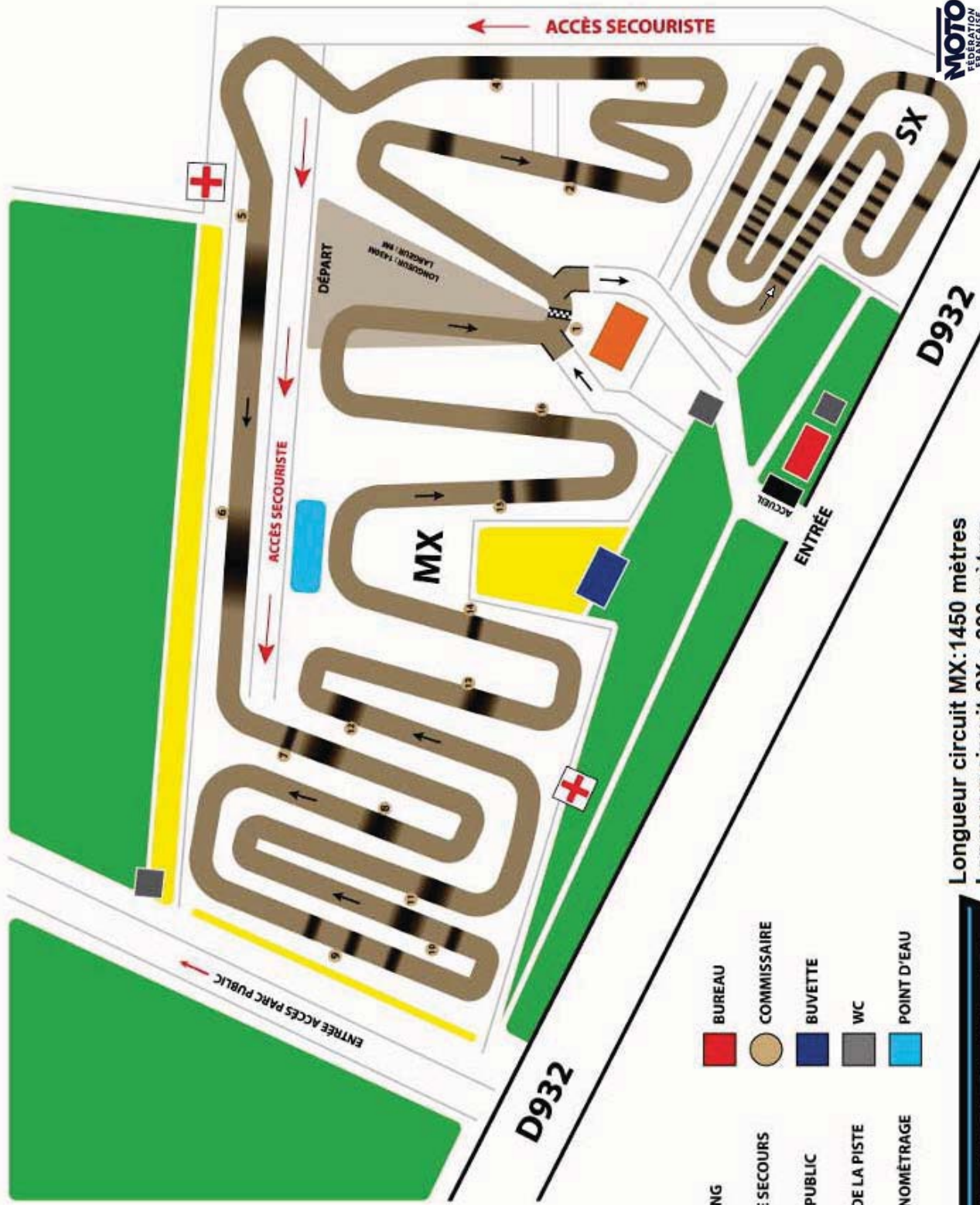
DATE : 17/05/2026

LIEU : CRISOLLES



HEURE	DEROULEMENT	CATEGORIE (S)	DURÉE
15:00 20:00 Samedi	Contrôles administratifs Contrôles techniques		
07:00 08:00 Dimanche	Contrôles administratifs Contrôles techniques	8 00 Briefing commissaires 8:45 Briefing pilotes C. France 125	
08:20	Essais Libres	OPEN national Nicolas RICARD	15mn
08:40	Essais Libres	Challenge Stark varg	15mn
09:00	Essais Libres	Coupe de France 125cc	20mn
09:25	Essais Libres Pause	GP500 Memory	15mn
10:10	Essais Chronométrés	OPEN national Nicolas RICARD	20mn
10:35	Essais Chronométrés	Challenge Stark varg	20mn
11:00	Test de départs	Coupe de France 125cc	5mn
11:10	Essais Chronométrés	Coupe de France 125cc	20mn
11:35	Essais Chronométrés Repas	GP500 Memory	1h30
13:30	Course	SUPER POLE*	30mn
14:05	Tour de reconnaissance	Coupe de France 125cc	10mn
14:15	Manche 1	Coupe de France 125cc	25mn + 1T
14:45	Manche 1	Challenge Stark varg	20mn + 1T
15:05	Manche 1	GP500 Memory	20mn + 1T
15:30	Manche 1 Pause	OPEN national Nicolas RICARD	20mn + 1T 15mn
16:10	Tour de reconnaissance	Coupe de France 125cc	
16:20	Manche 2 + Remise des prix	Coupe de France 125cc	25mn + 1T
16:50	Manche 2	Challenge Stark varg	20mn + 1T
17:15	Manche 2	GP500 Memory	20mn + 1T
17:40	Manche 2	OPEN national Nicolas RICARD	20mn + 1T

*Superpole : Challenge Stark Varg / OPEN National N.Ricard / GP500 Memory



Longueur circuit MX: 1450 mètres
Longueur circuit SX : 390 mètres

- | | | | | | |
|---------------|-------------|------------------|---------------|----|-------------|
| PARKING | BUREAU | COMMISSAIRE | BUVETTE | WC | POINT D'EAU |
| POSTE SECOURS | ZONE PUBLIC | SENS DE LA PISTE | CHRONOMETRAGE | | |



PLAN EN DATE DU 07/01/2025

CONCEPTION PLAN **ROVA**